

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 JUILLET 2021

Convocation du 29/06/2021

Etaient présents :

Messieurs BOULAY Olivier, CHARLES Alain, GRASTEAU Daniel, MESCHIN Jean-Michel,

Mesdames KOLLA Marina, SOUMAH-BARRIER Aline,

Absents : M TILLARD Romain, GONZALEZ Alfredo. Mmes MEUNIER Nadège, BOUCHER Marie-Laure, JOFFROY Magali

Mme Aline SOUMAH-BARRIER a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Demande de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il accepte de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Courrier de La Casa Di Pinocchio
- Choix de l'entreprise dans le cadre de l'aménagement de la sente piétonne allant du bourg au cimetière

Le conseil municipal accepte de rajouter ces points à l'ordre du jour,

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil en date du 04 juin 2021.

Le compte rendu de la réunion du quatre juin deux mil vingt-et-un est approuvé et signé par le conseil municipal.

Convention avec le département dans le cadre de l'aménagement de la sente piétonne allant du bourg au cimetière

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention d'autorisation de travaux sur la RD 920 dans le cadre de l'aménagement de la sente piétonne.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents qui s'y réfèrent.

Choix de l'entreprise dans le cadre de l'aménagement de la sente piétonne allant du bourg au cimetière

Monsieur le Maire donne au conseil municipal le montant des devis reçus pour l'aménagement de la sente :

Entreprise DASSE : 7 776.00 euros HT soit 9 331.20 TTC

Entreprise MARCHAND : 6 350.76 euros HT soit 7 620.91 TTC

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise MARCHAND

pour la somme de 7 620.91 euros TTC.

La dépense est prévue à l'opération 46 du budget.

Etude des devis pour les travaux des sanitaires de la salle polyvalente

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de choisir les entreprises de maçonnerie, de menuiserie, de peinture et de plomberie dont les devis ont été reçus, afin de prévoir une réunion de concertation pour le planning.

Lot 1 & 2	Maçonnerie plâtrerie	SARL BEATRIX	
	HT	20 156.08	
	TTC	24 187.30	
Lot 3	Menuiserie	MGP	
	HT	4 962.14	
	TTC	5 954.57	
Lot 4	Plomberie	TIREAU-PITEL	CHALLIER
	HT	6 461.63	7 157.76
	TTC	7 753.96	8 589.31
Lot 6	Peinture	LEDUC	BEJON
	HT	1 743.00	
	TTC	2 091.60	2 915.20

La commission sécurité du SDIS devrait avoir lieu le 27 juillet prochain. Selon les obligations à respecter les devis d'électricité seront ajustés en ce sens.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité

- L'entreprise SARL BEATRIX, lot 1 et 2 de maçonnerie plâtrerie pour le montant de 20 156.08 euros HT soit 24 187.30 TTC.
- L'entreprise MGP, lot 3 de menuiserie pour le montant de 4 962.14 euros HT soit 5 954.57 TTC
- L'entreprise TIREAU PITEL, lot 4 de plomberie pour le montant de 6 461.63 euros HT soit 7 753.96 TTC
- L'entreprise LEDUC, lot 6 de peinture pour le montant de 1 743.00 euros HT soit 2 091.60 TTC

Les dépenses sont prévues à l'opération 45 du budget.

Rapport d'activité 2020 de la CDC Cœur du Perche

Chaque conseiller municipal ayant reçu le rapport d'activité en amont de la réunion, Monsieur le Maire en rappelle les grandes lignes.

Choix du prestataire pour l'adresse des hameaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré avec Alain CHARLES un responsable de Orne Métropole, de la division Ingénierie 61 à Alençon afin d'avoir un devis de prestation pour l'adressage des hameaux et d'en connaître toutes les modalités.

La poste a aussi fourni une simulation tarifaire pour la même mission.
Monsieur le Maire en donne les montants :

La Poste : 4 500 euros HT

Orne Métropole : 600 euros HT soit 720 euros TTC

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de Orne Métropole pour le montant de 720 euros et autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cet objet.

La dépense est prévue à l'opération 44 du budget.

Courrier de La Casa Di Pinocchio

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir reçu un courrier de La Casa Di Pinocchio demandant la prise en charge d'une facture des Vidanges Ornaises suite à un dégât des eaux au niveau de la chaudière. Cette dépense s'élève à 264. 00 euros TTC

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette dépense.

Questions diverses

- M le Maire donne plusieurs informations, à savoir :
- - o qu'il a assisté à une réunion du syndicat départemental de l'eau pour le SAGE.
 - o qu'il a assisté à une réunion du TE61 concernant la transition énergétique, une SEM (Société Economique Mixte) va être mise en place pour financer les nouveaux projets énergétiques
 - o L'entreprise MARCHAND devrait bientôt intervenir pour la démolition de la ruine près de l'étang.
 - o Une rencontre a eu lieu entre M le Maire et Alain CHARLES ce jour avec un riverain de la place de l'étang qui se plaint des nuisances dues à l'implantation des conteneurs pour le tri : trop de bruit quand les usagers déposent des verres, moteur et musique des véhicules pendant le temps de dépôt ...
M PREVEL du SMIRTOM s'est déplacé en début de semaine pour constater ses nuisances. Il en résulte qu'un conteneur insonorisé pour les verres remplacera celui actuellement en place. Des affiches demandant le respect du voisinage ont été mises en place.

Le conseil municipal a travaillé pour l'organisation du verre de l'amitié prévu le 9 juillet. Une demande va être faite auprès de la Casa di Pinocchio.

La séance est levée à 20h40.